

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 mars 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mme Christine Poirier, présents en salle, et M. Nicholas Borne, via l'application Teams, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, présent en salle, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20240306-749

APPROBATION - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX - CONSTRUCTION URBANIA 2C INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'autorisation de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Construction Urbania 2C inc. l'autorisant à accéder à une partie du lot 2 927 548 du cadastre du Québec, pour la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale des sols phase II et d'une étude géotechnique requises dans le cadre d'une demande de services municipaux.

(SD-2024-972)

Les discussions sur le point 18.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240306-750

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13112

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13112 modifiant le Règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

(SD-2024-950)

CE-20240306-751

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13112



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13112 modifiant le règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

(SD-2024-950)

CE-20240306-752

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13112**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13112 modifiant le Règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

(SD-2024-950)

CE-20240306-753

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
NOMINATION - COMITÉ FONDS PLACE-DU-SOUVENIR**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Eve Dalphond à titre de membre indépendante et de présidente du Comité Fonds Place-du-Souvenir, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-961)

CE-20240306-754

**APPROBATION - ADDENDA À LA CONVENTION
D'UTILISATION ET D'OCCUPATION - CITÉ DE LA CULTURE
ET DU SPORT DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda à la convention d'utilisation et d'occupation à intervenir entre la Ville de Laval et la Cité de la culture et du sport de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville ledit addenda.

(SD-2024-980)

CE-20240306-755

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de M. Pierre Dionne à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-1047)

CE-20240306-756

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13060

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 19, 20, 21, 22 et 23 février 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13060 préparé par le Service du greffe le 27 février 2024.

(SD-2024-381)

CE-20240306-757

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 14 février 2024 à 9 h.

(SD-2024-671)

CE-20240306-758

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 14 février 2024 à 9 h 14.

(SD-2024-671)



CE-20240306-759

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 21 février 2024 à 9 h.

(SD-2024-862)

CE-20240306-760

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 21 février 2024 à 9 h 20.

(SD-2024-862)

CE-20240306-761

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «40-10203 - Évolution des besoins applicatifs policiers», au montant de 75 251,14 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1787030)
(SD-2024-735)

CE-20240306-762

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 68 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1787030)
(SD-2024-735)



CE-20240306-763

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 63 236,25 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1787033)
(SD-2024-736)

CE-20240306-764

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 106 236,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1787149)
(SD-2024-767)

CE-20240306-765

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 97 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1787149)
(SD-2024-767)

CE-20240306-766

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «69-00001 - Outil de gestion de projets et programmes (Isios) - phase 2», au montant de 126 472,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1787250)
(SD-2024-800)

CE-20240306-767

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à Comtech Solacom Technologies inc. pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, au montant de 88 940,64 \$.

(CT:1788159)
(SD-2024-917)

CE-20240306-768

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT OS-SP-30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 81 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1788159)
(SD-2024-917)

CE-20240306-769

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solutions pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10102 -Téléphonie, vidéoconférence et centres d'appels», au montant de 70 850,35 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1788809)
(SD-2024-982)

CE-20240306-770

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 64 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1788809)
(SD-2024-982)

CE-20240306-771

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 22 janvier et du 21 février 2024 concernant des déboursés de 18 232 864,21 \$.

(SD-2024-931)

CE-20240306-772

RÉSOLUTION AMENDÉE - AUTORISATION - RÉDUCTIONS - OBLIGATIONS MUNICIPALES - RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240221-580, le comité exécutif autorisait ce qui suit:

la réduction d'obligations municipales émises au régime de retraite pour un montant de 3 104 000 \$, en contrepartie du gain actuariel déterminé au 31 décembre 2021 pour le Régime de retraite des employés de bureau;

la réduction d'obligations municipales émises au régime de retraite pour un montant de 922 713,62 \$, en contrepartie du gain actuariel déterminé au 31 décembre 2021 pour le Régime de retraite des professionnels;

la réduction d'obligations municipales émises au régime de retraite pour un montant de 1 937 698,61 \$, en contrepartie du gain actuariel déterminé au 31 décembre 2021 pour le Régime de retraite des



pompiers et préventionnistes;

la réduction d'obligations municipales émises au régime de retraite pour un montant de 3 105 000 \$, en contrepartie du gain actuariel déterminé au 31 décembre 2021 pour le Régime de retraite des employés non syndiqués;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans la date de détermination du gain actuariel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240221-580 afin de remplacer la date du gain actuariel déterminé au «31 décembre 2021» par le «31 décembre 2022».

(SD-2024-1007)

CE-20240306-773

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 29 janvier et du 28 février 2024 concernant des déboursés de 19 989 097,24 \$.

(SD-2024-1063)

CE-20240306-774

APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT SP-30431

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat SP-30431 concernant les services d'entretien et de mécanique générale de machinerie et ses attachements.

(SD-2023-4800)

Les discussions sur le point 36.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240306-775

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
29432



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat pour la collecte et le transport des matières organiques, prévus au contrat SP-29432, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 261 056,49 \$ pour le lot 1 et au montant de 228 408,38 \$ pour le lot 2 à Enviro Connexions, dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté datés du 8 décembre 2023 joints au sommaire décisionnel.

(CT:1779858)
(SD-2023-6462)

CE-20240306-776

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2173

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location d'écrans mobiles;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-145)

CE-20240306-777

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1606, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de dalles de béton pour les arrêts d'autobus sur la voie réservée du boulevard Le Corbusier, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
1 244 271,64 \$.

(CT:1784114)
(SD-2024-318)



CE-20240306-778

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-1606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Uniroc Construction inc. pour les travaux de construction de dalles de béton pour les arrêts d'autobus sur la voie réservée du boulevard Le Corbusier, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 69 442,49 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1606 par le conseil municipal.

(CT:1784114)
(SD-2024-318)

CE-20240306-779

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-1606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 892 \$, dans le cadre du contrat DOS-1606 pour les travaux de construction de dalles de béton pour les arrêts d'autobus sur la voie réservée du boulevard Le Corbusier, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1784114)
(SD-2024-318)

CE-20240306-780

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-1606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 1 332 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1606 par le conseil municipal.



(CT:1784114)
(SD-2024-318)

CE-20240306-781

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION -
CONTRAT SP-30442

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reconduire, pour une période d'un an, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, le contrat SP-30442 adjugé par la résolution CM-20220607-526 pour l'acquisition de vêtements de travail, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Chaussures Belmont inc.
212 703,75 \$.

(CT:1784505)
(SD-2024-344)

CE-20240306-782

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION -
CONTRAT EXE-0211

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reconduire, pour une période de 2 ans, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, le contrat EXE-0211 pour les services de mobilité cellulaire, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) (maintenant Infrastructures technologiques Québec (ITQ)):

Telus Communications inc.
2 496 723,98 \$.

(CT:1785237)
(SD-2024-462)

CE-20240306-783

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2067

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2067, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de formation pour les préposés à l'aqueduc (OPA), pour une période de



5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de service et des documents de demande de prix:

Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL)
239 262,98 \$.

(CT:1785240)
(SD-2024-463)

CE-20240306-784

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2210

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2210, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture d'équipements d'entreposage et l'approvisionnement en dioxyde de carbone pour le Complexe aquatique de Laval, pour une période de 10 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Linde Canada inc.
413 443,20 \$.

(CT:1785450)
(SD-2024-478)

CE-20240306-785

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2285

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de réparation des 2 anneaux de roulement du tambour du sècheur à la station de récupération des ressources de l'eau La Pinière;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-528)

CE-20240306-786

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-1051



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition des pompes à sable Hayward Gordon (Torus), prévue au contrat DOS-1051, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 77 378,18 \$ à Pompaction inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de la gestion de l'eau daté du 25 janvier 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1786593)
(SD-2024-625)

CE-20240306-787

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2021

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2021, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des capteurs d'huile et de sédiments (Stormceptor®), pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9363-9888 Québec inc. (Sanivac)
146 018,25 \$.

(CT:1786604)
(SD-2024-664)

CE-20240306-788

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2242

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de munitions d'entraînement 9mm X 19mm luger frangible désintégrant, sans plomb;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-704)



CE-20240306-789

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2204

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de réfection des terrains de pétanque et des sentiers au parc Ringuet;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-715)

CE-20240306-790

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2144

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2144, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation sans excavation de conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, programmation 2024-2025, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Insituform Technologies limited
2 292 000 \$.

(CT:1787485)
(SD-2024-840)

CE-20240306-791

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2144

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 260 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2144 par le conseil municipal.

(CT:1787485)
(SD-2024-840)



CE-20240306-792

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-2144

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 2 302 453 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2144 pour les travaux de réhabilitation sans excavation de conduites d'égout sur diverses rues de la Ville de Laval, programmation 2024-2025, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1787485)
(SD-2024-840)

CE-20240306-793

OCTROI - CONTRAT DOS-2270

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2270 à Bouthillette Parizeau inc., au montant de 74 331,34 \$ pour la réalisation des plans et devis et les services durant les travaux en électromécanique et structure pour l'aménagement d'un point de service pour la bibliothèque multiculturelle dans le cadre des travaux de réaménagement des espaces au 1200 boulevard Chomedey, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 69 157,46 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 5 173,88 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser l'entreprise susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2270.

(CT:1787643)
(SD-2024-850)



CE-20240306-794

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2270

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 63 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1787643)
(SD-2024-850)

CE-20240306-795

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30108

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30108 concernant un contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'une agence intégrée en communications et marketing, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 91 980 \$ à Tam-Tam Publicité inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des communications et du marketing daté du 16 février 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1788642)
(SD-2024-965)

Les discussions sur le point 36.18 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240306-796

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
DÉLIVRANCE - CONSTATS D'INFRACTION - ESPACES
RECHARGE EN ÉNERGIE ET EXCLUSIF DES PERSONNES
HANDICAPÉES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser les préposés au stationnement retenus par la Ville à délivrer des constats d'infraction relativement au stationnement des véhicules dans un espace réservé à la recharge en énergie ou dans un espace réservé à l'usage exclusif des personnes handicapées.

(SD-2023-6311)



CE-20240306-797

**SUBVENTION - L'AVIRON, HÉBERGEMENT
COMMUNAUTAIRE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 62 340 \$ à L'Aviron, hébergement communautaire, pour les services d'hébergement pour l'année 2024.

(CT:1786585)
(SD-2024-660)

CE-20240306-798

**APPROBATION - ENTENTE DE SECONDE ÉTAPE - LES
PLACEMENTS SERGE MÉNARD INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de seconde étape à intervenir entre la Ville de Laval et Les Placements Serge Ménard inc. concernant l'ajout d'infrastructures et d'équipements municipaux dans le prolongement de la rue des Balades jusqu'à la rue de la Clairière et pour l'ouverture d'une nouvelle rue à être nommée, aux termes du Règlement numéro L-12400, permettant la réalisation des travaux;

de s'engager à prendre possession des infrastructures et équipements municipaux, et ce, sur réception d'un certificat délivré par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux attestant leur inspection et leur conformité aux normes et règlements en vigueur;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2024-517)

CE-20240306-799

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- ENTENTE DE SECONDE ÉTAPE - LES PLACEMENTS SERGE
MÉNARD INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 49 200 \$, taxes nettes incluses, requis pour défrayer le coût de la quote-part de la Ville de Laval dans le cadre de l'entente de seconde étape à intervenir entre la Ville de Laval et Les placements Serge Ménard inc. concernant l'ajout d'infrastructures et d'équipements municipaux dans le prolongement de la rue des Balades, jusqu'à la rue de la Clairière et pour l'ouverture d'une nouvelle rue à être nommée, prévus au projet DSM-105 (DO-



426), et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(SD-2024-517)

CE-20240306-800

APPROBATION - AVENANT 2 À LA CONVENTION DE SUBVENTION - MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant 2 à la convention de subvention pour la relance du centre-ville de Laval à intervenir entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(SD-2024-940)

CE-20240306-801

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ADDENDA 1 À L'ENTENTE D'ENTRAIDE MUTUELLE - VILLE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'addenda 1 à l'entente d'entraide mutuelle à intervenir entre la Ville de Montréal et la Ville de Laval prévoyant l'assistance réciproque de leur Service de sécurité incendie;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit addenda.

(SD-2024-806)

CE-20240306-802

ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER» - LES PLACEMENTS SERGE MÉNARD INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par Les Placements Serge Ménard inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, le 19 juin 2023, par lequel celui-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval, les lots 6 432 799 et 6 432 800 du



cadastre du Québec à des fins de voie de circulation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3251)

CE-20240306-803

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9228-0130 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0148 de 9228-0130 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 15 étages sur une partie du lot 1 634 997 et le lot 1 634 998 (lot projeté 6 579 871) du cadastre du Québec, en fonction de l'avis favorable du Service de l'urbanisme et de l'analyse des points jugés favorables et défavorables par ce service, tout en tenant compte de la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-8.

(SD-2024-205)

CE-20240306-804

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-7

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-7 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé dans l'axe de la rue Boisvert entre la rue de Trêves, au nord, et la rue de la Bernina, au sud;

de fixer l'assemblée publique de consultation au jeudi 28 mars 2024 à 19 h, en la salle du conseil municipal située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-409)

CE-20240306-805

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-7

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-7 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé dans l'axe de la rue Boisvert entre la rue de Trêves, au nord, et la rue de la Bernina, au sud.

(SD-2024-409)

CE-20240306-806

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-7

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens concernés par le projet de Règlement numéro CDU-1-7 ainsi que le plan et la liste des adresses des citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation.

(SD-2024-409)

CE-20240306-807

REMPLACEMENT CADASTRAL - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MULTI-RÉSIDENTIEL LAVAL-EST - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RMC RI LAVAL-EST - PL-2023-0137

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 39 500 \$.

(SD-2024-718)

CE-20240306-808

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - AHAMAD SAHREEJ ET FATEN JALLAD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-56 de Ahamad Sahreej et Faten Jallad, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment unifamilial existant sur le lot 1 194 758 du cadastre du Québec, 551, rue Bélec, une cour latérale gauche d'une dimension de 0,70 mètres au lieu d'un minimum de 1,50 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme



numéro CCU-2024-25.

(SD-2024-737)

CE-20240306-809

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RMC RI LAVAL-EST ET
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MULTI-RÉSIDENTIEL LAVAL-
EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-73 de Société en commandite RMC RI Laval-Est et Société en commandite multi-résidentiel Laval-Est, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la conversion d'un bâtiment isolé existant en deux bâtiments jumelés, sur les lots 1 391 137 et 2 000 578 (lots projetés 6 583 576 et 6 583 577) du cadastre du Québec, 3241-3245, boulevard Saint-Martin Est, la localisation d'un mur mitoyen à plus de 5 mètres de recul à partir de la façade principale avant, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-26.

(SD-2024-738)

Au point 43.8 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20240306-810

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 5700
PLACE MAURICE-CULLEN, LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-86 de 5700 Place Maurice-Cullen, Laval inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'un bâtiment isolé existant sur le lot 3 307 120 du cadastre du Québec, 5700, place Maurice-Cullen, une proportion d'un terrain en surface carrossable à 37,3 % au lieu d'un maximum de 30 %, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-27.

(SD-2024-739)

CE-20240306-811

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
GERYES AL-JAWABRA



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-1 de Geryes Al-Jawabra, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial existant sur le lot 1 189 747 du cadastre du Québec, 4882, 4e Rue, une implantation au sol du bâtiment principal de 32,15 % au lieu d'un maximum de 30 %, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-28.

(SD-2024-741)

CE-20240306-812

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CÉGEP MONTMORENCY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-11 du Cégep Montmorency, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal existant sur le lot 4284438-A, lot de base numéro 4 284 438 du cadastre du Québec, 475, boulevard de l'Avenir, entre le bandeau du rez-de-chaussée et le dernier étage, l'installation d'une enseigne sur la façade principale avant, alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-29.

(SD-2024-742)

CE-20240306-813

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 265 722 et 1 265 691 du cadastre du Québec, situés au 3050, rue Gisèle, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-895)

CE-20240306-814

REPLACEMENT CADASTRAL - 9165-8211 QUÉBEC INC. - PN-2023-0185



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 41 600 \$.

(SD-2024-959)

Au point 43.13 de l'ordre du jour, le conseiller Nicholas Borne déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20240306-815

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - AIDE FINANCIÈRE - HABITATION PALERME - PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'aide financière de la Ville de Laval au projet Habitation Palerme de la Corporation d'habitation Laval dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec, et ce, à hauteur de 40 % de la subvention de base de la Société d'habitation du Québec.

(SD-2024-979)

CE-20240306-816

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - ÉDIFICE LÉO-LACOMBE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande EX-2024-1 d'Édifice Léo-Lacombe inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 4 cases de stationnement supplémentaires pour desservir un bâtiment isolé d'usage mixte «résidentiel-commercial» de 10 étages comportant 268 logements sur le lot 4 199 893 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-40.

(SD-2024-1034)

CE-20240306-817

RÉSOLUTION ABROGÉE - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT INV-3588



ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230222-510, le comité exécutif autorisait des honoraires supplémentaires à Service Sous-Marin (SSM) dans le cadre du contrat INV-3588 concernant le service d'assistance technique pour l'inspection sous-marine dans le cadre d'un programme de recherche et d'inspection visuelle d'une vingtaine d'émissaires d'égouts situés en rivière ou en cours d'eau intérieurs sur le territoire de la Ville, concernant l'inspection d'un émissaire et du réseau d'égout pluvial passant sous la rue Liverpool et le parc de Brétigny, au montant de 31 069,69 \$;

ATTENDU QUE le montant accordé par la résolution dépasse le montant permis selon les lois et règlements applicables en matière d'appel d'offres sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230222-510.

(SD-2024-271)

CE-20240306-818

**RÉSOLUTION ABROGÉE - DÉPENSES - PAIEMENT
COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT INV-3588**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230222-511, le comité exécutif autorisait des crédits au montant de 28 371 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires à Service Sous-Marin (SSM) dans le cadre du contrat INV-3588 concernant le service d'assistance technique pour l'inspection sous-marine dans le cadre d'un programme de recherche et d'inspection visuelle d'une vingtaine d'émissaires d'égout situés en rivière ou en cours d'eau intérieurs sur le territoire de la Ville, concernant l'inspection d'un émissaire et du réseau d'égout pluvial passant sous la rue Liverpool et le parc de Brétigny, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations;

ATTENDU QUE le montant accordé par la résolution dépasse le montant permis selon les lois et règlements applicables en matière d'appel d'offres sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230222-511.

(SD-2024-271)

Les discussions sur le point 50.1 de l'ordre du jour sont reportées à



une séance ultérieure.

CE-20240306-819

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Cima+ à effectuer la surveillance en ingénierie pour le contrat DOS-332 relatif aux travaux d'ajout d'infrastructures et d'équipements municipaux dans le prolongement de la rue des Balades jusqu'à la rue de la Clairière et pour l'ouverture d'une nouvelle rue à être nommée, au montant de 197 681,17 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 3;

le tout conditionnellement à l'autorisation de la seconde étape de l'entente selon le Règlement L-12400, projet DSM-105, et par l'autorisation écrite et signée par le directeur du Service de l'ingénierie ou son représentant autorisé, confirmant que ladite entente a été dûment autorisée et que toutes les autres conditions permettant le début de mandat sont remplies.

(CT:1783670)
(SD-2024-273)

CE-20240306-820

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur des matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux d'ajout d'infrastructures et d'équipements municipaux dans le prolongement de la rue des Balades jusqu'à la rue de la Clairière et pour l'ouverture d'une nouvelle rue à être nommée, au montant de 130 461,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'autorisation de la seconde étape de l'entente selon le Règlement L-12400, projet DSM-105, et par l'autorisation écrite et signée par le directeur du Service de l'ingénierie ou son représentant autorisé, confirmant que ladite entente a été dûment autorisée et que toutes les autres conditions permettant le début de mandat sont remplies.

(CT:1783670)
(SD-2024-273)



CE-20240306-821

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc., pour un contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure, afin de modifier les plans et devis du projet d'urbanisation et de prolongement des services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin, au montant de 12 819,72 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1.

(CT:1783819)
(SD-2024-293)

CE-20240306-822

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 11 707 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires professionnels requis pour la réalisation des études préparatoires et conceptuelles ainsi que des plans et devis requis pour les travaux d'urbanisation et de prolongement des services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin.

(CT:1783819)
(SD-2024-293)

CE-20240306-823

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-332**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux de remplacement du mur de soutènement de l'écran antibruit en arrière-lot des copropriétés situées du 360 au 870 rue Étienne-Lavoie, prévus au contrat DOS-396, au montant de 254 513,02 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;



le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-396 par le conseil municipal.

(CT:1784817)
(SD-2024-399)

CE-20240306-824

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Shellex groupe-conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux de remplacement du mur de soutènement de l'écran antibruit en arrière-lot des copropriétés situées du 360 au 870, rue Étienne-Lavoie, prévus au contrat DOS-396, au montant de 234 001,71 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-396 par le conseil municipal.

(CT:1784817)
(SD-2024-399)

CE-20240306-825

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-396

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 8 000 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-396 par le conseil municipal.

(CT:1784817)
(SD-2024-399)

CE-20240306-826

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures



municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, prévus au contrat DOS-482, des honoraires supplémentaires à Cima+ requis pour défrayer le coût des services professionnels en lien avec le contrat SP-30228 pour les travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts par chemisage sur diverses rues de la Ville de Laval, au montant de 51 406,47 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 3.

(CT:1784986)
(SD-2024-423)

CE-20240306-827

CRÉDITS - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 46 941 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires à Cima+ dans le cadre du contrat DOS-482, en lien avec le contrat SP-30228 pour les travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts par chemisage sur diverses rues de la Ville de Laval, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1784986)
(SD-2024-423)

CE-20240306-828

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-1117

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, prévus au contrat DOS-332, des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. requis pour défrayer le coût des services de surveillance en lien avec le contrat DOS-1117 relatif aux travaux de reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, de construction d'un égout pluvial, de bordures, d'éclairage, de travaux préliminaires de rue et de pavage sur la rue Jean-De Brébeuf, au montant de 10 597,25 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3.

(CT:1785095)
(SD-2024-440)



CE-20240306-829

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12979-F - CONTRAT DOS-1117

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12979-F, un montant de 9 700 \$, taxes nettes incluse, sur un terme de 20 ans.

(CT:1785095)
(SD-2024-440)

CE-20240306-830

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-1357

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 14 février 2024 en lien avec le contrat DOS-1357 pour des travaux de parachèvement de l'ouvrage de contrôle des eaux de pluie dans le secteur de la rue J.-B.-Villem, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1786637)
(SD-2024-674)

CE-20240306-831

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
1357

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 124 658,81 \$ pour la contingence du contrat DOS-1357 relatif à des travaux de parachèvement de l'ouvrage de contrôle des eaux de pluie dans le secteur de la rue J.-B.-Villem.

(CT:1786637)
(SD-2024-674)

CE-20240306-832

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-643



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 13 février 2024 en lien avec le contrat DOS-643 pour des travaux d'aménagement de trottoirs et pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2022 , contrat 1, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1786937)
(SD-2024-721)

CE-20240306-833

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-643**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 22 883,99 \$ pour la contingence du contrat DOS-643 relatif à des travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du Plan directeur du réseau piétonnier 2022, contrat 1.

(CT:1786937)
(SD-2024-721)

CE-20240306-834

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA
FAUNE ET DES PARCS - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE
CLIMATSOL-PLUS, VOLET 2**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Cadre normatif du Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés et comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui lui est applicable pour obtenir une aide financière auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour le programme ClimatSol-Plus, volet 2, pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme ClimatSol-Plus, volet 2, et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à assumer tous les coûts non admissibles au programme ClimatSol-Plus, volet 2, associés à son projet incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer la demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol-Plus, volet 2, auprès du MELCCFP;

d'autoriser ce service à représenter la Ville auprès du MELCCFP;

d'autoriser la directrice ou le directeur adjoint du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-809)

CE-20240306-835

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATIONS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE
2024**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver, pour l'année 2024, les modifications du programme triennal d'immobilisations (PTI) dans les programmes et le projet suivants:

une augmentation pour le programme 50-10401 «Reconstruction et/ou réhabilitation de conduite d'égouts et d'aqueducs» afin que celui-ci passe de 36 517 000 \$ à 53 000 000 \$;

une diminution pour le programme 50-10406 «Réfections des structures (ponts, viaducs, ponceaux)» afin que celui-ci passe de 8 925 000 \$ à 3 000 000 \$;

une augmentation pour programme 50-10407 «Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée» afin que celui-ci passe de 9 918 000 \$ à



25 000 000 \$;

une diminution pour le programme 50-10411 «Honoraires préliminaires - ingénierie» afin que celui-ci passe de 16 500 000 \$ à 9 000 000 \$;

une diminution pour le projet 50-00055 «Stationnement dynamique» afin que celui-ci passe de 33 000 000 \$ à 14 000 000 \$.

(SD-2024-1001)

CE-20240306-836

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE - PROGRAMME PRIMEAU 2023**

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20240109-72, la Ville a, notamment, autorisé le Service de l'ingénierie à déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023;

ATTENDU QUE les représentants du MAMH ont demandé d'apporter une modification à la résolution CM-20240109-72 afin d'y inclure les numéros des demandes PRIMEAU 2023 inscrites sur le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20240109-72 afin de remplacer le dernier alinéa par le suivant:

«d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des demandes d'aides financières dans le cadre du programme PRIMEAU 2023 volet 2, renouvellement de conduites, pour les demandes 2038129 (DOS-1668, DOS-1669, DOS-1670, DOS-1671, DOS-1672 et DOS-1673) et 2038130 (DOS-2144, DOS-2145, DOS-2076).»

(SD-2024-1018)

CE-20240306-837

BAIL AGRICOLE EN FAVEUR DE G.OUIMET ET FILS INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail agricole à intervenir entre Ville de Laval et G. Ouimet et Fils inc. concernant la location des lots 3 895 169 et 3 895 170 du cadastre du Québec, hors remembrement, ainsi que plusieurs



lots dudit cadastre faisant partie des sites numéros 16, 20 et 21 du remembrement agricole, d'une superficie de 19,80 hectares, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5973)

CE-20240306-838

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
BAIL EN FAVEUR DE 9333-4837 QUÉBEC INC.**

de recommander au conseil:

d'approuver le renouvellement de bail à intervenir entre 9333-4837 Québec inc. et Ville de Laval concernant la location du local situé au 5555, boulevard des Laurentides, suite 23, ainsi qu'un espace sur le toit dudit immeuble pour une antenne de télécommunications, pour une période de 3 ans, soit du 1er mars 2024 au 28 février 2027, nécessaires pour les besoins du Service de police, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce renouvellement de bail;

d'autoriser la publication d'un avis de bail au Registre foncier du Québec sur le lot 1 276 898 du cadastre du Québec quant à ce renouvellement de bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1783730)
(SD-2024-286)

CE-20240306-839

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13070 établissant un programme de subvention pour favoriser l'adhésion à un service d'autopartage et son utilisation.

(SD-2023-5896)

CE-20240306-840

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13070



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13070 établissant un programme de subvention pour favoriser l'adhésion à un service d'autopartage et son utilisation.

(SD-2023-5896)

CE-20240306-841

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13070 établissant un programme de subvention pour favoriser l'adhésion à un service d'autopartage et son utilisation.

(SD-2023-5896)

CE-20240306-842

**APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - ICLEI
LOCAL GOVERNMENTS FOR SUSTAINABILITY (CANADA)**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre Ville de Laval et ICLEI Local Governments for Sustainability (Canada) concernant la participation de la Ville à la cohorte de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (CMMC) visant l'aide à la mise en oeuvre d'un plan climatique municipal pour une durée de 11 mois, soit du 1er janvier au 30 novembre 2024;

d'autoriser la nomination de Mme Dominique Bastien, conseillère environnement durable au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté afin de participer à cette initiative;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-242)

CE-20240306-843

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13109**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables.

(SD-2024-780)

CE-20240306-844

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13109

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables.

(SD-2024-780)

CE-20240306-845

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13109**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables.

(SD-2024-780)

CE-20240306-846

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13116**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

(SD-2024-785)

CE-20240306-847

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13116



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

(SD-2024-785)

CE-20240306-848

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13116**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

(SD-2024-785)

CE-20240306-849

PROCÉDURES - NUISANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de reconnaître l'état de nuisance au sens de la Loi sur les compétences municipales de l'immeuble situé sur les lots 2 944 619, 3 021 986, 4 314 208, 4 314 209, 4 714 864 et 4 714 865 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures légales nécessaires contre les propriétaires, tout autre propriétaire subséquent, les occupants ou locataires desdits lots, concernant les infractions au Règlement L-12084 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation des infractions ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-830)

CE-20240306-850

PROCÉDURES - ARBRE ABATTU - LOT 1 491 317

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre



propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 491 317 du cadastre du Québec, situé aux 5175 et 5177, boulevard des Mille-Îles, concernant la contravention au Règlement L-2000, et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-956)

CE-20240306-851

DÉPENSE - GESTION DE L'EAU - CONTRAT DOS-697

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense au montant de 112 449,59 \$ requise pour défrayer le coût des travaux de réparation de moteurs stationnaires liées aux bons de travail PN46038 et PN33953 à Toromont CAT (Québec), une division d'Industries Toromont ltée, prévus dans le cadre du contrat DOS-697.

(CT:1787243)
(SD-2024-792)

CE-20240306-852

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-697

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 102 682 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le coût des travaux de réparation de moteurs stationnaires liées aux bons de travail PN46038 et PN33953 à Toromont CAT (Québec), une division d'Industries Toromont ltée, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1787243)
(SD-2024-792)

CE-20240306-853

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CANDIDATURE - PRÉSIDENTE - TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE - REPRÉSENTANTE - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la candidature de Mme Ana Manescu à titre de présidente de la Table de concertation régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière, du Conseil du patrimoine religieux du Québec et représentante de cette table au sein du conseil



d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec, pour une période de 2 ans.

(SD-2024-668)

CE-20240306-854

AUTORISATION - BIBLIOVENTE 2024 - TARIFICATION - PLACE BELL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la tenue de la Bibliovente du 17 au 19 mai 2024 à la Place Bell et d'approuver les tarifs.

(SD-2024-773)

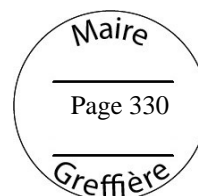
CE-20240306-855

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - BILAN DES TRAVAUX DU FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du bilan des travaux du Fonds Place-du-Souvenir pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

(SD-2024-1024)



À 9 h 26, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe